

L'état-limite, maladie d'époque

Jean-Pierre Lebrun

Numéro 5, 2023

Le néo-sujet et son contrôle

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1110120ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1110120ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Société

ISSN

2562-5373 (imprimé)

2562-5381 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lebrun, J.-P. (2023). L'état-limite, maladie d'époque. *Cahiers Société*, (5), 19–45.
<https://doi.org/10.7202/1110120ar>

Résumé de l'article

Si la névrose résulte, comme l'avance Freud, de l'excès de renoncement qu'exigeait la société d'hier au nom de son idéal culturel, on est en droit de se demander si les néo-sujets d'aujourd'hui ne seraient pas le symptôme de la liberté à laquelle nous pouvons désormais prétendre dans le cadre d'une société fondée sur la prévalence de l'individu. C'est à lire les effets du bouleversement anthropologique atteint depuis un demi-siècle que nous nous sommes attelés. Ce dernier a en effet atteint autant les individualités que le fonctionnement du collectif entraînant avec lui des confusions qui s'avèrent délétères pour la construction de la subjectivité. Confusion entre fonction patriarcale et fonction paternelle comme entre sujet citoyen et consommateur hypernarcissique. Nous nous confrontons dès lors, maintenant que nous en sommes à la troisième génération, à un véritable « cancer sociétal » qui en aurait terminé avec l'autorité, l'altérité et l'antériorité, trois règles non écrites qui pourtant caractérisent toujours la condition humaine. Ce n'est alors qu'en retournant à ce qu'exige notre statut d'être parlant – de *parlêtre* aimait à dire Lacan – que nous pourrions réinventer, au-delà de l'idéologie, un équilibre entre les exigences individuelles et les contraintes civilisationnelles.



L'état-limite, maladie d'époque

Jean-Pierre LEBRUN
Psychanalyste

Dans « le monde d'hier », comme l'appelait Stefan Zweig, le monde de Freud, la psychanalyse a d'emblée, via sa manière d'entendre l'hystérie, donné sa place au sujet singulier, alors que dans ce monde-là, l'universalité s'imposait d'abord à tous au travers d'une éducation que l'on qualifiera souvent aujourd'hui d'autoritaire. Comme le disait effectivement l'instituteur d'antan, lors de la formation des rangs, « Je ne veux voir qu'une seule tête ». Mais ceci doit s'entendre de deux façons : il ne visait pas que l'alignement du rang, il exigeait aussi la nécessaire uniformité qui devait s'inscrire en chacun pour consentir aux contraintes du collectif, cela exigeant de la part du sujet, s'il voulait soutenir sa singularité, qu'il transgresse. Il est évident qu'à ce titre-là, la psychanalyse a largement contribué à mettre en question cette éducation considérée souvent de nos jours de répressive. Freud écrivait dans *Malaise dans la civilisation* en 1929 : « On a alors trouvé que l'homme est névrosé parce qu'il ne peut supporter la part de frustration que lui impose la société pour servir ses idéaux culturels, et on en a déduit que si ces exigences étaient supprimées ou très diminuées, le bonheur pourrait redevenir accessible¹. »

Dans un entretien de Freud récemment découvert² qui date de 1932, et auquel Freud lui-même avait donné pour titre « Les névroses, maladie d'époque », il répond à la question que lui pose son interlocuteur : « Dans quelle mesure la crise mondiale contribue-t-elle au développement des névroses, à cette détresse sexuelle souvent évoquée ? ». Et Freud de répondre :

Je ne suis pas à l'origine de cette expression qui est devenue un slogan et qu'on attribue généralement à la psychanalyse. À mon avis, la « détresse sexuelle » s'est atténuée sur notre continent grâce à la plus grande liberté des mœurs depuis la guerre. Mais si d'un côté, il y a moins de névroses suscitées par la répression des

1. Sigmund Freud, *Malaise dans la civilisation*, Paris, Payot, 2010 [1929], p. 80.

2. Ayant pour titre « Une interview retrouvée de Sigmund Freud », reproduit dans le livre de Solal Rabinovitch, *Les paroles restent. Conversations en psychanalyse avec Nils Gascuel et Marie-Jeanne Sala*, Toulouse, Érès, 2023. D'abord parue dans la revue *Neue Freie Presse*, n° 24397, 14 août 1932, p. 21.

instincts (*Instinkte*), on constate, en revanche, une *recrudescence des névroses* de toutes sortes causées par la licence des *instincts*³.

Autrement dit, déjà en 1932, Freud voit un renversement s'opérer et je me permets d'insister simplement sur sa formulation, si d'un côté *il y a moins de névroses suscitées par la répression des instincts*, on constate en revanche *une recrudescence des névroses de toutes sortes causées par la licence des instincts*.

Ce ne serait donc plus l'excès d'idéal qui provoquerait aujourd'hui les névroses, ce serait plutôt la jouissance et l'absence de limite qui la réfrène, empêchant du coup « l'accès au désir ». Ce sont les conséquences de ce « sans limite » à l'œuvre depuis un demi-siècle dont nous devons aujourd'hui constater les effets⁴. C'est du coup, ainsi que l'a identifié Charles Melman, une nouvelle économie psychique (NEP) à laquelle nous avons affaire, économie organisée non plus sur le refoulement, mais sur l'exhibition de la jouissance⁵.

C'est pour cela que nous proposons de lire l'augmentation du nombre d'états-limites constatée désormais par de très nombreux cliniciens comme constituant la pathologie paradigmatique de notre temps. Autrement dit, la « maladie d'époque » actuelle !

Mais que désignons-nous par « états-limites » ou encore « *borderline* » ? Sans entrer ici dans le détail, disons simplement qu'il s'agit de patients qui, précisément, n'entrent pas dans les névroses classiques – hystérie et obsession –, mais pas non plus dans les psychoses comme telles, même s'ils en partagent certains traits. Les premières études qui leur ont été consacrées, nous les devons à Otto Kernberg et à Jean Bergeret en France.

Les symptômes de ces patients sont un sentiment de vide intérieur, une grande insécurité, une image de soi incertaine, une instabilité des relations affectives, une oscillation d'humeurs sans justifications identifiables, une menace de suicide fréquente, une présence de gestes auto-agressifs, une crainte permanente d'être abandonné, et surtout une pauvreté d'élaboration psychique au profit de passages à l'acte et de comportements qui court-circuitent le travail de la psyché.

Ensemble de sujets dont les symptômes ne rentrent pas entièrement dans la description des névroses, car ils comportent certains traits de la psychose sans pour

3. Freud cité *ibid.*, p. 110. C'est l'auteure qui souligne.

4. Cela fait plus de vingt-cinq ans que j'essaye de rendre compte des impacts des mutations de société sur la construction de la subjectivité. Pour ce faire je me suis, dès mon livre *Un monde sans limite. Essai pour une clinique psychanalytique du social* (Toulouse, Érès, 1997), laissé interpellé par la phénoménologie des états-limites, non que j'entérinais d'emblée cette appellation qui était d'ailleurs discréditée par les psychanalystes qui se référaient à l'enseignement de Lacan, mais parce qu'il me semblait évident que la description clinique de ces états avait sa pertinence et qu'il fallait tenter d'en rendre compte.

5. Charles Melman, *L'homme sans gravité. Entretien avec Jean-Pierre Lebrun*, Paris, Denoël, 2002.

autant être vraiment psychotiques⁶. Ce sont de tels sujets que les cliniciens voient aujourd'hui de plus en plus souvent, et la question se pose très précisément de savoir si ce changement n'est pas étroitement lié au changement de société qui nous caractérise aujourd'hui.

Un bouleversement civilisationnel

Qu'en est-il de ce renversement et à quoi nous renvoie-t-il ? Disons d'emblée que nous pouvons corrélérer ce retournement à la mutation profonde de l'organisation sociale qui nous a atteints depuis un demi-siècle. Nous sommes en effet passés avec le monde d'hier et son exigence d'universalité à un monde désormais centré sur l'individualité d'un chacun, la chose allant de pair avec une évolution de la société qui a commencé il y a plusieurs siècles. La remise en question de l'ordre établi a débuté dès l'émergence de la science, et particulièrement depuis que celle-ci s'est constituée en discipline opérante aux alentours du xvi^e siècle.

Ce renversement a été très bien repéré par Marcel Gauchet lorsqu'il écrit – je donne deux ou trois de ses formules qui disent clairement ce que cette mutation implique :

Nous aurons assisté au cours de ces quarante dernières années à la naissance de la société des individus, dans la plénitude de la notion. Non pas simplement une société caractérisée par le comportement individualiste de ses membres, mais une société qui se définit en théorie et en pratique comme composée d'individus et qui fonctionne de part en part sur la base de cette individualisation. Ou pour le dire en des termes qui en font ressortir davantage encore le paradoxe constitutif, une société qui produit les individus qui la produisent. Tel est l'événement civilisationnel dont nous avons à prendre la mesure⁷.

Plus loin, il ajoute : « Ce ne sont pas tant les individus qui s'affirment comme tels de leur propre chef que leur société qui les enjoint de se considérer et de se mobiliser comme tels. (...) Il y va d'une inversion de la logique qui a présidé depuis toujours à l'établissement des sociétés⁸. »

Effectivement, ce renversement aboutit à penser qu'une société pourrait n'être constituée que par la présence côte à côte de ses membres, sans que ne doive exister

6. Nous pouvons renvoyer à ce sujet au livre récent de Roland Chemama et Christian Hoffmann (dir.), *Que nous apprennent les cas-limites ?*, Toulouse, Érès, 2023.

7. Marcel Gauchet, « À la découverte de la société des individus », *Le Débat*, 2020/3, n° 210, p. 155.

8. *Ibid.*, p. 161.

une instance qui les surplombe. Cela rejoint ce que Freud situait déjà très bien lorsqu'il écrivait dans son *Malaise* :

Une bonne partie de la lutte de l'humanité tourne autour de la tâche de trouver un compromis acceptable – c'est-à-dire, qui permette le bonheur – entre ces prétentions individuelles et les exigences collectives : un des problèmes du sort de l'homme est de savoir si ce compromis est accessible par une certaine organisation de la civilisation ou si les besoins personnels et sociaux sont incompatibles⁹.

Nous devons donc prendre en compte que nous sommes face à un changement de société qui ne s'est effectivement concrétisé que depuis quelques dizaines d'années, même s'il est à l'œuvre depuis cinq siècles.

Pour saisir les enjeux de ce changement, nous pouvons encore suivre Marcel Gauchet lorsqu'il parle de *l'avènement de la démocratie*¹⁰ comme du renversement accompli de l'hétéronomie en autonomie.

Par hétéronomie, il faut entendre la dépendance de l'ordre humain envers un fondement qui lui était extérieur, en l'occurrence divin. Pendant plusieurs siècles, c'était en effet l'Autre divin qui définissait le programme de la société ; la religion constituait ainsi le paradigme du mode de structuration de la collectivité humaine. À ce titre, la religion n'était pas tant croyance individuelle que manière d'être d'une société conçue pour indiquer sa place à tout qui en faisait partie.

La religion était d'abord de ce fait, *autorité* hiérarchique, *altérité* d'essence entre les êtres – par exemple, les aristocrates et les autres, les possédants et les prolétaires – et *antériorité* temporelle calquée sur l'extériorité surnaturelle du fondement divin et transmise par la suite des générations. Ces trois dimensions avaient donc d'emblée leur place dans le modèle religieux et allaient implicitement de soi ; nous allons devoir constater qu'il n'en est plus de même dans ce qui est devenu la société des individus.

C'est, en effet, le modèle religieux d'organisation collective qui va être renversé par l'avènement de la démocratie ; celui-ci va désigner proprement

ce processus qui a renversé point par point les rouages de l'hétéronomie, en donnant naissance à un autre mode de structuration des communautés humaines qu'il est possible de nommer à bon droit « autonome ». L'avènement de la démocratie se confond, en d'autres termes, avec la sortie de la religion comprise comme elle

9. Sigmund Freud, *Malaise dans la civilisation*, *op. cit.*, p. 93-94.

10. Marcel Gauchet, *L'avènement de la démocratie*, quatre volumes, Paris, Gallimard, 2007-2017.

doit l'être, c'est-à-dire non pas simplement comme prise de distance vis-à-vis des croyances religieuses, mais comme rupture avec l'organisation religieuse du monde¹¹.

Autonomie, parce que c'est désormais à partir de nous-mêmes que nous organisons la vie collective, et non plus à partir d'une transcendance divine. Néanmoins, mettons d'emblée en évidence le point délicat : cette nouvelle architecture ne pourra pour autant prétendre se débarrasser de toute transcendantalité, car les instances sociopolitiques qui ont charge de gouverner sont, elles aussi, contraintes à reprendre une place en surplomb, *un point fixe* désormais *endogène*, comme l'appelle Jean-Pierre Dupuy¹², pour autant qu'elles prétendent toujours faire lien social, et cela, même si cette prévalence n'a plus la légitimité exogène que lui donnait, de près ou de loin, la souveraineté de Dieu. Mais l'ensemble est toujours davantage que la somme des parties et il reste propre aux humains de devoir se représenter l'autorité qui les gouverne.

Mais avec un tel renversement, les lois non écrites qui font cortège à ce que nous devons au fait de parler, *autorité, altérité et antériorité*, s'en sont retrouvées ébranlées : la première n'a plus spontanément la même légitimité, voire n'en a même plus du tout ; la seconde se voit remplacée par *l'égalité des conditions*, trait majeur des démocraties qu'avait déjà bien mis en évidence la sagacité de Tocqueville, et la troisième qui impliquait la temporalité de la tradition se voit remplacée par l'importance accordée au seul présent, ce qu'on appelle précisément aujourd'hui le présentisme.

De plus, pour prendre la mesure de la mutation qui nous atteint, il nous faut percevoir que ce n'est que depuis les quarante dernières années, que l'avènement de la démocratie comme mode autonome d'organisation sociale a pu, en se concrétisant, effacer pour de bon l'empreinte hétéronome et s'en dégager complètement.

En effet, comme l'écrit Marcel Gauchet, « ce que l'opposition terme à terme des traits de la structuration hétéronome et de la structuration autonome tend à faire oublier, c'est le mélange des deux qui a prévalu longtemps, puisque l'organisation autonome s'est forgée à l'intérieur du cadre hétéronome¹³ ». Autrement dit, de l'âge classique jusqu'après la Seconde Guerre mondiale – cinq siècles –, ce qui a prévalu, c'est un régime *mixte, hybride* dans lequel l'autonomie était peut-être le programme à réaliser, mais il fallait toujours que cette autonomie s'arrache à l'hétéronomie. Moyennant quoi, cette dernière restait toujours bel et bien présente et continuait d'être ce à partir de quoi l'autonomie devait être conquise. Autrement dit, jusqu'il y a peu, les deux régimes – hétéronomie et autonomie – coexistaient.

11. Marcel Gauchet, « Pourquoi l'avènement de la démocratie ? », *Le Débat*, 2017/1, n°193, p. 184.

12. Jean-Pierre Dupuy, *Introduction aux sciences sociales. Logique des phénomènes collectifs*, Paris, Ellipses, 1992.

13. Marcel Gauchet, « Pourquoi l'avènement de la démocratie ? », *loc. cit.*, p. 186.

En conséquence de quoi, on pouvait constater un équilibre entre les revendications individuelles et les exigences civilisationnelles évoquées par Freud. Mais le modèle de l'autonomie se présente désormais comme un *nouveau monde*, né de lui-même, sans plus rien devoir à l'hétéronomie d'hier, pouvant se penser comme auto-construit, générant de ce fait une nouvelle « hégémonie culturelle » pour reprendre le terme judicieux de Gramsci.

« Ce qui subsistait d'empreinte hétéronome dans le fonctionnement collectif s'est brutalement évanoui, en libérant un remodelage en règle de chacun de ses rouages. (...) Découronnement du politique, ascension du droit, prise de pouvoir par l'économie, autant d'expressions de ce séisme structurel dont a surgi un paysage social et politique inédit¹⁴. » Ce sont les spécificités de cette nouvelle donne – ses avantages et ses inconvénients – qu'il nous faut faire apparaître en ce moment d'émergence de ce nouveau monde où, bien évidemment, ce sont principalement ses mirages qui sont montés en épingle.

Une telle lecture rend compte à la fois de cette révolution extrêmement profonde, même si c'est insidieusement et à bas bruit qu'elle s'est accomplie quasiment à notre insu, que de l'ampleur du changement qui s'est ainsi introduit dans notre conception implicite du monde, donnant sa pertinence à l'expression utilisée par plusieurs de « mutation anthropologique ». C'est d'ailleurs dans ce contexte que la transgression change de statut puisqu'il n'y a du coup plus aucune hétéronomie à transgresser.

Ce sont donc bien nos implicites qui en ont été transformés : avec l'avènement de la démocratie, entendue comme son parachèvement libéré de toute marque d'hétéronomie, nous sommes passés d'un monde qui se concevait comme vertical, tel une pyramide, avec la place d'un sommet – je l'appelle « place d'exception » –, d'emblée reconnue comme légitime pour exercer l'autorité, à un monde qui se perçoit et se représente désormais comme horizontal, en réseau, sans plus aucun bien-fondé pour une quelconque place différente des autres qui menacerait aussitôt de légitimer l'inégalité.

Dans le même mouvement, s'est alors évanouie la prévalence reconnue à l'ensemble, au « tous », au « Un » auquel chacun pouvait, dans le monde d'hier, se référer ; c'est en revanche la prévalence donnée à chacun, – à chaque *un* –, c'est-à-dire d'abord à l'individu, contraint ensuite au « vivre-ensemble », comme il est souvent dit aujourd'hui.

Autrement dit encore, la mutation opérée par l'évolution sociétale nous a menés d'un lien social hétéronome et prévalent, organisé sur le modèle de la religion (mais impliquant aussi bien le patriarcat et la domination masculine), à une société de l'individu où c'est ce dernier qui est prévalent. Pour reprendre la formule heureuse

14. *Ibid.*, p. 192.

d'Olivier Rey, hier, le « Je » était le singulier du « Nous », désormais le « Nous » est devenu le pluriel des « Je »¹⁵.

C'est précisément ce « bouleversement civilisationnel », ce « renversement » que désigne Marcel Gauchet lorsqu'il parle « d'une société qui produit les individus qui la produisent¹⁶ ».

Conséquences sur la vie collective

Cela pose évidemment d'entrée de jeu problème, car l'effet nouveau de ce dispositif de la société des individus, c'est qu'il s'agit d'une société qui se soumet entièrement à la prévalence des individus qui la constitue. Moyennant quoi, se trouve rompu l'équilibre dont parlait Freud entre revendications individuelles et exigences civilisationnelles. Désormais, ce sont les premières qui prévalent au point même que les secondes paraissent d'emblée et à tort comme des empêchements au développement de la singularité d'un chacun. Cela nous demande donc de retrouver, pour reprendre le terme de Freud, « un compromis acceptable ». Ne pas prendre en compte que la mutation, le renversement que nous avons ainsi décrit est source de difficultés nouvelles est à l'origine de l'impasse dans laquelle se trouve aujourd'hui la vie collective, impasse dont nous sommes encore loin de vouloir prendre la mesure.

Par exemple, cette promotion de la revendication individuelle implique un ensemble de conséquences qui sont à l'œuvre depuis près d'un demi-siècle essentiellement dans le champ de l'éducation. On a pu ainsi croire et valoriser – aujourd'hui, on le réclame même – la possible « autodétermination » de l'enfant ; on laisse alors l'enfant croire qu'il peut choisir, qu'il pourrait vraiment avoir le choix, ou pas, de consentir au collectif.

Dès lors, la prévalence reconnue à l'individu, à son droit ou à son intérêt équivaut concrètement à récuser implicitement ce que chaque individu continue de devoir à la vie collective. S'ensuit que, mine de rien, c'est lui qui a implicitement la légitimité de faire la loi à la Loi.

Ainsi, par exemple, il n'y a plus à s'étonner que l'individu revendique de pouvoir choisir son genre et cela même indépendamment de son sexe anatomique. Ce choix, comme nous le savons, est la conséquence de son seul ressenti et donc ne peut dès lors plus trouver aucune limite qui lui serait signifiée et qu'il lui faudrait intégrer. Ce choix que l'enfant pourrait ainsi faire est alors un choix comme celui qu'il ferait au marché, à un moment où n'a pas encore été inscrit pour lui que choisir implique de

15. Olivier Rey, *Quand le monde s'est fait nombre*, Paris, Stock, 2016, p. 62.

16. Marcel Gauchet, « À la découverte de la société des individus », *loc. cit.*, p. 155.

renoncer à ce qu'il n'a pas choisi ; autrement dit, l'enfant est invité à un choix sans deuil, à devoir faire du tout possible, alors qu'en fait, pour reprendre la référence à l'enseignement de Lacan, le choix du sujet ne se pose jamais qu'en termes de « la bourse ou la vie », c'est-à-dire qu'il comporte toujours une perte, mais, en déniait l'irréductible de celle-ci, s'ensuit la persistance en toute légitimité d'un refus, d'un refus que la toute-jouissance soit perdue et reconnue comme impossible.

Il s'agit dès lors d'une auto-organisation qui n'a plus à disposition l'autorité du collectif pour s'imposer aux individus qui la constituent, puisque ce sont en fin du compte, ces derniers qui font ladite société.

Il faut pourtant tout de même entendre que cette société des individus, produite par les individus eux-mêmes, a beau faire prévaloir la valeur de chacun, c'est quand même toujours la société qui permet cette prévalence ! Il y a, en quelque sorte, une illusion et une méconnaissance dans ce qu'il faut bien alors appeler une idéologie, si on laisse l'individu penser qu'il pourrait s'être affranchi de la contrainte du collectif, puisque contrairement à ce qu'il occulte, il est toujours dépendant de ce que le social se soit désormais organisé en tant que société des individus.

Cela a toute une série de conséquences qu'il s'agit justement d'identifier parce qu'elles concernent, à travers l'éducation, la construction de l'appareil psychique. C'est d'ailleurs dans ce nouveau contexte que pour l'enfant, c'est comme si « grandir », ainsi que je l'ai écrit dans mon dernier ouvrage¹⁷, n'était plus au programme et que, *a contrario*, on peut aujourd'hui invoquer « l'autodétermination de l'enfant ». Certes cette autodétermination peut être entendue comme un objectif louable et légitime ; cela reste à envisager comme un progrès que chacun puisse assurer son autonomie et puisse s'autodéterminer, mais penser que l'enfant serait d'emblée autonome, qu'il trouverait spontanément en lui les ressources nécessaires pour ce faire, c'est un propos qui est loin d'aller de soi, contrairement à ce que les militants de la parentalité positive veulent faire entendre.

Ainsi pour confirmer qu'avec les revendications actuelles des transgenres, rien ne permet d'avancer qu'il s'agit d'une vraie émancipation. On peut tout aussi bien penser qu'il ne s'agit que d'une revendication individuelle qui profite de l'idéologie ambiante pour vouloir s'imposer à tous. Autrement dit, qu'il ne s'agit rien d'autre que d'une exigence de la toute-puissance infantile inentamée par l'éducation qui s'impose désormais comme rigoureusement légitime.

17. Jean-Pierre Lebrun, *Les couleurs de l'inceste. Se dépendre du maternel*, Toulouse, Érès, 2023.

Conséquences sur la construction de la subjectivité

Revenons en effet à ce que cela implique effectivement pour le développement psychique de chacun. Dès ses débuts dans la vie, l'être parlant – la parole étant définitoire de l'être humain – est divisé entre deux façons de se satisfaire, deux modes de « jouissance ». La première façon de jouir dépend de la présence d'un objet réel et se modèle sur les premiers besoins du nouveau-né : il faut à ce dernier un objet réel – le lait – qui lui sera apporté par un premier autre secourable, habituellement la mère. La seconde façon est d'emblée limitée – et en cela toujours quelque peu décevante –, car elle passe par la parole et par le langage et se trouve donc en dépendance d'un système symbolique qui fera tiers : l'objet n'y est plus un objet réel, il n'est alors plus *qu'un semblant d'objet*.

Or, cette seconde modalité doit finir par l'emporter sur la première dans la construction subjective. C'est même le destin obligé de l'être parlant, lequel doit se contenter de cette satisfaction langagière, toujours en-deçà de la satisfaction totale fantasmée comme perdue alors qu'elle n'a jamais été là. Autrement dit, le propre de l'être parlant, c'est d'avoir à faire le deuil de la satisfaction complète, alias de la toute-puissance narcissique de l'enfant, et faire ce deuil implique pour chaque enfant – *in-fans*, non encore parlant – un vrai travail psychique.

Toute la question est alors de savoir comment se fait ce travail de deuil, comment se met en place ce mode de jouissance limitée qui s'avère compatible avec le fait de parler et de désirer, autrement dit avec l'humanisation ? On avait l'habitude de penser avec l'œdipe que trois facteurs, le père, la mère et le sujet, suffisaient pour parvenir à intégrer cette contrainte propre à l'être parlant. D'abord la perte de la satisfaction symbiotique mère-enfant, chaque mère devant consentir à renoncer à faire de son enfant ce qui ne ferait que la prolonger, ensuite la façon dont le tiers – le plus souvent paternel – contribue à faire accepter à l'enfant cette perte de jouissance saturante, enfin la manière dont l'enfant va lui-même consentir – ou pas – à faire le travail psychique pour que cette perte s'inscrive dans sa réalité psychique.

Mais, suite au bouleversement anthropologique que nous venons de décrire, il nous faudra ajouter aujourd'hui un quatrième facteur, à savoir la façon dont « l'autorité collective » – le social – soutient (ou pas) ce trajet, car c'est cet appui qui viendra donner (ou pas) sa légitimité à celui ou celle qui a la charge de faire accepter cette contrainte à l'enfant.

Il est en effet indispensable que le père ou quiconque occupe cette place pour l'enfant ne soit pas seulement dépendant de la parole maternelle qui le reconnaît à cette place ; il a en effet besoin de pouvoir dire « autrement » que la mère et indiquer par là même à l'enfant qu'il est possible de se déprendre de la toute-puissance de l'Autre maternel.

Il ne sera pas difficile de saisir en quoi le changement de société que nous venons de décrire certes trop rapidement, entraînera évidemment des conséquences

déterminantes sur la façon dont s'assurera la transmission de ce travail de deuil à faire qui s'avère, quant à lui, irréductible du fait même qu'il relève de l'humanisation.

Car, dans les cas où la perte ne s'inscrit pas suffisamment, voire ne s'inscrit pas du tout, le sujet restera tributaire de l'exigence, qui peut aller jusqu'au ravage, d'une satisfaction sans limite. Ce seront alors des alternances de rapprochement et d'éloignement par rapport à l'objet réel de satisfaction qui vont organiser son existence, dès lors marquée par l'instabilité, les scénarios concrets pouvant être en l'occurrence très diversifiés. C'est bien sûr ce que l'on devine à l'œuvre chez le toxicomane, mais c'est aussi ce que l'on peut supposer chez l'abandonnique ou précisément chez ceux qu'on appelle états-limites fautes, comme nous l'avons dit, de pouvoir les situer clairement comme névroses ou psychoses.

C'est lorsque la recherche de jouissance fait obstacle à l'élaboration du désir, quand l'envie est confondue avec le désir, quand le passage à l'acte se substitue à l'élaboration psychique et à l'échange de paroles, que les analystes postfreudiens parlent d'états-limites. Lacan avait néanmoins parlé de cas *borderline* pour l'homme aux loups¹⁸. Charles Melman de son côté a parlé d'une *nouvelle économie psychique*¹⁹, les collègues de l'École de la Cause freudienne de *psychose ordinaire*²⁰, une autre collègue, Suzanne Ginestet-Delbreil²¹, tire profit de ce que Lacan a évoqué avec *les non-dupes qui errent*, moi-même j'ai parlé ailleurs de *néo-sujets*²², de *sujets des limbes* et de *mèreversion*.

D'autres, au contraire, mais ils sont aujourd'hui de plus en plus rares, refusent catégoriquement de voir autre chose dans cette évolution que des changements dans la demande, dans la façon dont on s'adresse au psychanalyste, et soutiennent de ce fait que les catégories habituelles que nous connaissons – névrose, psychose et perversion – demeurent toujours suffisantes pour rendre compte de l'émergence de ce qui leur apparaît comme relevant à tort d'une quelconque nouveauté.

Si nous prenons un peu de recul par rapport à ces différentes façons d'envisager la situation – qui sont autant de querelles d'écoles dont il faut quand même s'apercevoir qu'elles sont aussi des querelles pour tenir et garder les transferts dans les institutions analytiques respectives –, il faudra bien au moins reconnaître que c'est l'ensemble de la communauté des psychanalystes qui est soucieuse de trouver une façon de faire – fût-ce négativement – par rapport à cette évolution de la clinique.

18. Jacques Lacan, leçon du 19 décembre 1962 de la version *prononcée* du *Séminaire X* ; mention disparue malencontreusement de l'édition définitive (*Le séminaire, Livre X, L'angoisse, 1962-1963*, Paris, Seuil, 2004).

19. Charles Melman, *L'homme sans gravité*, op. cit.

20. Jean-Claude Maleval, *Repères pour la psychose ordinaire*, Paris, Navarin, 2019.

21. Suzanne Ginestet-Delbreil, *Du désaveu à l'errance. Un préalable à la perversion et à d'autres phénomènes*, Paris, Diabase, 2003.

22. Jean-Pierre Lebrun, *La perversion ordinaire. Vivre ensemble sans autrui*, Paris, Denoël, 2007.

Or, comme nous allons le voir, c'est pourtant bien le risque aujourd'hui que cette perte de jouissance, ce deuil ne s'impose plus suffisamment, voire plus du tout. Voilà pourquoi, on peut très bien avancer que, si la névrose était maladie d'époque du temps de Freud, aujourd'hui c'est l'état-limite qu'on peut lire comme maladie d'époque.

Mais reprenons ce que cela implique et déplaçons le changement auquel nous avons à faire : la fonction structurante de l'interdit de l'inceste, comme interdit de maintenir la relation symbiotique entre mère et enfant, s'instaure bien au sein même du milieu familial dès les premiers moments de la vie de l'enfant. Dans le monde d'hier, c'était la mère qui assurait ce qu'il fallait de présence pour parer à l'immaturité du début de la vie, et c'était plutôt à la charge du père de fixer les limites à l'enfant, cela ne voulant pas dire que la mère en était exclue. Mais disons-le comme suit pour nous rendre la répartition accessible : amour sans condition de la part de la mère, amour sous condition de la part du père²³, cette polarité aidait l'enfant à en passer par ce qu'exigeait la parole, en acceptant la modalité de satisfaction où jamais l'objet ne le comblerait entièrement.

Aujourd'hui, cette différenciation des rôles n'est plus de mise, car le père a perdu de sa légitimité à représenter l'amour sous conditions, suite au développement de la science, à la fin du patriarcat, à l'évolution de la condition des femmes, mais aussi avec l'invitation de plus en plus prégnante à jouir de l'objet de consommation, produite par le néolibéralisme.

Nous ne devons dès lors nullement nous étonner que tous ces éléments finissent par bouleverser en profondeur *le compromis entre les prétentions individuelles et les exigences collectives* dont parlait Freud dans son *Malaise dans la civilisation*.

Patriarcat et fonction paternelle : la « grande confusion »

Le modèle patriarcal est en effet désormais discrédité et à juste titre, tant il a pensé pouvoir imposer son universalité et « contrôler » d'une certaine façon le singulier. Mais le discours de la science est venu ébranler la certitude paternelle toute symbolique d'hier. La formule bien connue « *mater certissima, pater semper incertus est* » se retrouve aujourd'hui complètement remise en cause. Aujourd'hui la mère peut être elle aussi incertaine et le père, à tout le moins le géniteur, est identifiable avec certitude par un examen génétique. De plus le modèle patriarcal a fait pendant des siècles objection à l'émancipation politique des femmes. Rappelons ce propos éminemment pertinent de Norbert Elias : « C'est la plus grande révolution qu'ait connue notre civilisation occidentale depuis ses origines : l'accession des femmes à une identité qui leur soit propre, ne dépendant plus de celle de leur père ou de leur mari²⁴. »

23. Expression reprise à Charles Melman.

24. Cité par Nathalie Heinich, *Dans la pensée de Norbert Elias*, Paris, CNRS éditions, 2015, p. 47.

Reconnaître ces faits ne permet pas de ne rien vouloir savoir de ce que c'était le patriarcat qui, dans le monde d'hier, légitimait la fonction paternelle concrète et qu'il s'agit dès lors de nous demander comment la légitimité de l'amour sous condition hier au programme du père, va encore trouver sa place dans le discours social d'aujourd'hui.

Du point de vue de l'humanisation, hommes et femmes se retrouvent en effet désormais à la même enseigne, en tout cas c'est ce qui s'avère devenu incontournable, fut-ce pour pouvoir envisager par exemple la parentalité conjointe. Mais cela ne veut pas dire pour autant qu'homme et femme se retrouvent occuper la même place à l'égard de l'enfant. L'égalité des parents n'entraîne pas pour autant leur mêmeté ! C'est donc désormais autrement qu'en adoptant les modes de transmission du monde d'hier, qu'il nous faudra retrouver la légitimité des places différentes et aussi de leur dissymétrie. Simplement parce que ces places ne relèvent pas de la seule socialisation qu'elle soit patriarcale ou autre, mais bien plutôt de l'humanisation et de ce que celle-ci exige. Être parlant implique en effet de reconnaître deux places différentes et dissymétriques, celle de l'auditeur et celle du locuteur. C'est d'être parlant que nous sommes soumis à cette différence de places, et non du fait du patriarcat, ce dernier n'ayant été que le moyen d'intégrer cette disparité.

Pour en rajouter à la difficulté du changement de monde, il faut identifier que tout cela va de pair avec une volonté radicale de s'en prendre au patriarcat comme ayant profité de la différence des sexes pour maintenir la domination masculine et empêcher effectivement l'émancipation des femmes.

Nul besoin de s'opposer à cette thèse qui contient sa part évidente de vérité. Néanmoins, à faire ainsi coïncider père et patriarcat, fonction paternelle et organisation patriarcale, nous nous évitons de poser correctement le problème.

En effet, en nous donnant comme seul programme la disparition du patriarcat, interprété comme l'origine de la domination masculine, on évite soigneusement d'admettre que ce n'est pas ledit patriarcat qui est la cause première de la dissymétrie imposée aux êtres parlants que nous sommes. Cette dissymétrie nous est imposée par l'usage de la parole et à la domination que ce dernier peut évidemment engendrer. Et le patriarcat aura été le moyen pendant des millénaires de transmettre cette contrainte de l'être parlant, cela ne justifiant nullement de ne pas devoir prendre en compte que cette manière de transmettre ce trait de la condition humaine ne convient plus à notre évolution entre autres pour la raison de ce qu'elle ne prenait pas en compte la parole des femmes. Mais s'en prendre au patriarcat, c'est croire s'en prendre à la cause alors qu'on n'atteint que la conséquence.

Autrement dit, si l'on peut entendre la part de vérité qu'avance, par exemple, Mona Chollet dans son dernier ouvrage que *le patriarcat a saboté les relations*

*hétérosexuelles*²⁵, il est tout aussi vrai qu'en rejetant le patriarcat, nous sommes loin de nous être libérés pour autant de la domination, car celle-ci n'est pas une spécificité des mâles. Le vœu de domination appartient en propre aux humains parlants de quelque sexe ou genre qu'ils soient !

Laisser se confondre, comme il est souvent fait aujourd'hui, organisation patriarcale et fonction paternelle a dès lors amené le discrédit sur cette dernière avec une série d'effets non négligeables qui se font sentir dans le quotidien de la clinique des psys d'enfants.

Car en dépréciant la fonction paternelle au nom de son assimilation avec l'organisation patriarcale, *on a discrédité la légitimité qui pouvait imposer à l'enfant d'avoir à grandir, c'est-à-dire de faire le travail psychique qui lui incombe de renoncer à sa toute-puissance pour pouvoir soutenir son énonciation dans le rapport aux autres.*

Car la question devrait continuer à se poser : quelle légitimité pour la fonction paternelle si elle n'est plus soutenue par l'organisation patriarcale ? C'est la question à laquelle il faudrait pouvoir répondre autrement qu'en retournant au patriarcat. Car aujourd'hui, ce qui arrive souvent, c'est que l'intervention paternelle souffre de ne plus trouver de légitimité ailleurs que dans la parole de la mère. Or celle-ci ne suffit pas, car si la parole du père est évidemment d'abord tributaire du poids que lui donne la mère, il faut aussi, comme nous l'avons déjà indiqué, que la parole du père se légitime d'un autre ailleurs que de la mère. C'est là que le social lui venait en aide dans le monde d'hier et qu'aujourd'hui, c'est loin d'être encore le cas.

Entendons donc que tout cela ne favorise pas le consentement à la jouissance limitée prescrite par notre statut d'êtres parlants. De plus, la promotion de l'objet réel de plus en plus accessible et de tout ce qui constitue les modalités d'aujourd'hui que ce soient les numérique, les réseaux sociaux, les médias, tout va plutôt dans le sens d'inviter, si pas d'inciter à jouir de la présence de l'objet plutôt que de travailler à en faire le deuil.

Avec toutes ces forces à l'œuvre, il ne sera pas difficile de penser que ce n'est alors plus que l'amour *sans* condition qui est resté à notre programme.

Or, même si l'on pouvait soutenir qu'il revient désormais à chacun des deux parents de faire accepter à l'enfant l'amour *sous* condition, il arrive de plus en plus fréquemment que déterminés par cette nouvelle organisation sociale, ils manquent à cette tâche au point que s'ensuit alors « la disparition de l'évidence de l'être-parent²⁶ ». Comme les parents ne trouvent plus dans le discours social ambiant ce qui

25. Mona Chollet, *Réinventer l'amour. Comment le patriarcat a saboté les relations hétérosexuelles*, Paris, Zones, 2021.

26. Ludovic Gadeau, *La parentalité désorientée, mal du XXI^e siècle ?*, Bruxelles, Yapaka, 2021, p. 21.

donne sa légitimité à leur intervention allant dans le sens du deuil à faire, l'enfant peut échapper aux contraintes qui ont à le constituer comme sujet et croit avoir « le droit » de rechercher cette satisfaction sans limite. Il lui devient alors insupportable que l'objet réel puisse venir à lui manquer. Tel est l'archétype de plus d'un comportement d'addiction, ou d'autres symptômes comme, par exemple, celui de l'obésité où la force pulsionnelle a pu échapper à ce que parler exige : cet insupportable est alors souvent pris en charge par le corps, ce report « court-circuitant » littéralement la fonction tierce du langage.

La différence d'avec le monde d'hier, c'est donc que la prévalence de la satisfaction limitée sur la satisfaction complète ne fait plus l'objet de l'assentiment collectif. La première est récusée, car elle participe de l'organisation symbolique de l'ancien monde ; la seconde est incitée à rester active, voire prévalente, et même promotionnée aidée en cela implicitement par tout ce que permettent aujourd'hui la technologie et le numérique.

Un inceste psychologique

Mais c'est alors la possibilité de soutenir un désir qui s'en trouve amoindrie, sinon même devenue hors de portée. Voilà pourquoi, dans notre société contemporaine, on doit constater que la dimension « incestuelle » de la relation mère-enfant perdure plus facilement qu'hier. Rappelons que, par-là, nous ne visons pas un quelconque passage à l'acte sexuel, mais un certain type de proximité, de symbiose, de collage, que je nomme « inceste psychologique ».

Ainsi sommes-nous souvent amenés à devoir aujourd'hui reconnaître un tel vœu incestuel là où il est à l'œuvre, c'est-à-dire un peu partout : dans le fait que la temporalité n'a plus sa place, dans le refus de tolérer la distanciation entre la mère et l'enfant, dans la volonté d'éviter ce qu'implique la condition d'être-de-parole, dans l'exigence d'obtenir toujours une réponse saturante, dans la nécessité de donner une solution à tout problème, dans l'urgence aujourd'hui revendiquée à tour de bras, dans l'exigence de réponse immédiate, dans le tout, tout de suite généralisé ...

Tout cela ne doit pas nous étonner, car le désir incestueux est le moteur de ce qui a présidé à la subjectivité de chacun. Il est ce premier mouvement vers l'Autre, ce mouvement vers le premier Autre, dont chacun garde la trace dans son inconscient. Ce qui a changé, ce n'est donc pas l'existence d'un tel désir d'inceste, mais l'affaiblissement, voire la disparition de son interdit dans le discours social. De ce fait, ce dernier ne soutient plus les parents dans la spécificité de leur travail.

C'est ce point précis que décrit très justement le philosophe Byung-Chul Han, quand il affirme que « nous sommes passés d'une société de la négativité à une société de la positivité ». Ainsi interprète-t-il un ensemble de traits contemporains,

comme la transparence, la dépolitisation, la dictature de l'émotion, etc., concluant que « la société positive est en train de réorganiser entièrement l'âme humaine²⁷ ».

Là où l'inceste réel implique le passage à l'acte, celui que nous qualifions de « psychologique » se réalise bien plus facilement et plus discrètement. Il est favorisé chaque fois qu'on peut constater, dans la relation mère-enfant, un climat de confusion, chaque fois que l'intervention tierce est empêchée, chaque fois que l'enfant refuse de renoncer. Mais aussi bien chaque fois que le discours à l'œuvre dans la société incite à préférer la satisfaction par l'objet, par exemple de consommation, plutôt qu'à consentir à se satisfaire de son semblant.

Et comme cela opère depuis déjà deux générations, nous voilà mis au défi et au travail, ne pouvant plus considérer aujourd'hui que l'interdit de l'inceste aille de soi. Pourtant, si l'interdit paternel n'est plus guère de mise, son principe reste néanmoins toujours en vigueur simplement parce qu'il va de pair avec l'humanisation et que celle-ci est incompatible avec la satisfaction incestuelle.

Nous pouvons en déduire ceci : du fait de cet estompement de l'interdit de l'inceste, fruit de l'évolution sociale dans laquelle nous sommes emportés, nous rencontrons de plus en plus souvent des sujets construits comme s'ils vivaient sans avoir vraiment choisi le mode de satisfaction limitée qui leur permettrait de soutenir leur désir ; comme s'ils restaient *dans une compétition permanente* entre la jouissance de l'objet et celle du semblant d'objet, faute d'avoir pu consentir à ce que s'inscrive en eux la nécessité de la perte.

Être « parlant » ne signifie pas seulement être techniquement capable d'utiliser une langue, d'émettre des paroles, de composer des phrases, de communiquer... Encore faut-il que le « parlant », faisant tout cela, puisse s'énoncer singulièrement, s'engager dans une parole qui lui soit propre, à partir de ce qu'il est, lui, seul à être ce qu'il est. À cet égard, on peut avancer que la parole de chacun lui est aussi singulière que son visage ou ses empreintes digitales. C'est le fait de rendre possible cette capacité-là qui reste l'objectif visé par ce que nous avons appelé « humanisation ».

Dans le monde d'hier, ce qu'exigeait l'humanisation était pris en charge et relayé par l'organisation collective. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas et c'est même à l'inverse, à contrevenir à cette exigence qu'invite, voire incite le discours social.

Parler fait le sujet

Parler demandera en effet toujours au sujet de prendre le risque de dire « de son propre chef », sans aucune certitude autre que celle de son énonciation – ce qui, rappelons-le,

27. Byung-Chul Han, *La société de transparence*, Paris, PUF/Humensis, 2017, p. 15.

suppose que la perte se soit inscrite dans son psychisme. Encore faut-il bien s'entendre : ce n'est pas l'humanisation en soi qui produit cette parole assumée, elle ne fait que mettre en place sa possibilité. Cela restera la charge d'un chacun de soutenir son propre dire, mais il y a des conditions préalables qui, aujourd'hui, sont remises en cause.

Jacques Lacan, avec ses formules toujours surprenantes, soutenait que nous sommes « des fausses couches du désir de l'Autre ». La formule semble bien signifier que le désir de l'Autre, au départ le plus souvent celui des parents, ne suffit pas à nous mener à terme. Il peut certes nous mettre au monde – c'est le don du corps –, il peut même nous assurer une assise subjective au travers de la nomination – c'est le don du nom –, mais il reste à chacun le travail de faire émerger sa singularité et de la soutenir dans son rapport aux autres. Se pose alors la question : d'où le sujet va-t-il pouvoir asseoir cette singularité ? Qu'est-ce qui va l'autoriser à être « un de plus », différent de tous ceux qui sont déjà là ? Où va-t-il trouver la légitimité pour s'autoriser à soutenir sa parole singulière ?

Pour donner suite à ces interrogations, il nous faut reconnaître que l'être humain n'a – virtuellement en tout cas – les moyens de s'énoncer dans sa singularité qu'à prendre appui dans cette perte, dans ce « trou » qui l'habite. C'est dire que, dans une certaine mesure, il ne pourra pas justifier ce qu'il dit autrement que par le fait de le dire : il devra soutenir effectivement ce qu'il énonce, s'engager dans sa parole et reconnaître qu'elle l'engage, qu'elle porte à conséquence.

Ainsi, tout le monde sait qu'une personne ne peut pas vraiment s'appuyer sur des connaissances quand elle dit « je t'aime » à une autre personne. Et les « explications » n'épuiseront en rien la question. Elle doit bien le reconnaître : c'est le fait même qu'elle ait prononcé cette parole qui donne la raison ultime de sa déclaration d'amour. C'est bien là un exemple du caractère paradoxal de la situation où est pris le sujet, du fait d'habiter le langage et d'être habité par lui. D'une part, il ne lui est possible de parler que s'il a été précédemment entouré par d'autres qui ont parlé avant lui : il ne fait jamais, par conséquent, qu'utiliser les mots des autres. D'autre part, c'est seulement avec ce matériau de l'Autre qu'il pourra et devra dire sa singularité. Si le sujet ne faisait que répéter des paroles antérieures, venues de l'Autre, il verserait dans la pure et simple stéréotypie. Or, une « parole parlante²⁸ » pour reprendre l'expression judicieuse de Merleau-Ponty, suppose par définition une part plus ou moins grande d'engagement subjectif. C'est en ce sens, répétons-le, qu'on ne peut en aucun cas réduire la parole à de la simple communication. Parler, cela « fait du sujet » : ce n'est qu'en parlant que se fait le sujet.

Dans son petit discours aux psychiatres, Lacan énonçait : « Alors à quoi ça sert le langage ? S'il n'est ni fait pour signifier les choses expressément, (...) et si la

28. Maurice Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945, p. 229.

communication non plus ? Eh bien, c'est simple, c'est simple et c'est capital : il fait le sujet²⁹. »

Avec l'interdit de l'inceste, nous avons ainsi décrit ce qui est constitutif de ce que nous appelons « humanisation », celle-ci constituant la préhistoire du sujet, son entrée dans le monde du langage. Insistons une fois encore sur le fait qu'habiter la langue implique en effet d'avoir consenti à un ensemble d'obligations, de règles implicites et contraignantes – dont la grammaire, on l'aura compris, n'est en vérité qu'un aspect partiel.

Disons-le encore autrement : parler la langue implique que soit reconnue son autorité, une autorité sans auteur. L'usage de la langue, en effet, exige du sujet qu'il accepte plusieurs conditions : le renoncement à l'immédiat, la tolérance à l'insatisfaction et à la déception que véhicule le symbolique, l'irréductible binarité inscrite dans la structure de la langue, l'altérité comme originaire, la dissymétrie des places de locuteur et d'auditeur, une impossibilité de se dire totalement, une inadéquation irréductible entre le discontinu de l'énoncé et le sensible continu, cela engendrant l'impossibilité de tout dire, une insoluble incertitude quant à qui je suis vraiment, etc. Entrer dans le langage, c'est donc entrer dans un système dont les règles sont à la fois complexes et fortes : au terme du parcours, ce n'est rien de moins que l'appareil psychique du sujet qui est mis en place.

Mais quand pour des raisons telles que nous les avons évoquées, ces contraintes – ces impossibles – ne sont plus mises à l'ordre du jour, c'est l'ensemble de la structuration psychique qui s'en trouve atteint et c'est là la raison de ce que nous voyons aujourd'hui les états-limites occuper le devant de la scène. Autant du temps de Freud en 1900, c'étaient les névroses qu'il fallait qualifier de mal d'époque, autant aujourd'hui ce sont des symptômes qui relèvent de ce que la jouissance est envahissante, que le deuil de cette jouissance saturante est loin d'avoir été fait, et que cela reste à part entière la tâche du sujet de mettre lui-même des limites en place faute d'y avoir été amené et contraint par les premiers autres rencontrés. Mais le travail d'avoir à mettre soi-même la limite en place n'est pas le même que celui d'avoir à intégrer que c'est ce que les autres ont transmis.

Serge Leclaire avait déjà très bien décrit cela lorsqu'il écrivait : « Quels sont les effets cliniques chez un sujet qui a eu ce type d'expérience incestueuse et qui, dans son âge préœdipien *a été marqué par quelque chose de l'accès à cette jouissance ? On peut dire qu'il n'en sortira plus ou qu'il aura beaucoup de mal à s'en sortir (...) Ces sujets-là passeront leur vie libidinale d'adultes à essayer de reconstruire des limites*³⁰. »

29. Jacques Lacan, « Petit discours aux psychiatres », conférence prononcée le 10 novembre 1967 ; en ligne : <https://www.psychanalyse-freud-lacan-lyon.com/images/stories/Petit_Discours_aux_Psychiatres.pdf>.

30. Serge Leclaire, *Vincennes psychanalyse, Séminaires 1969*, Paris, La lettre infame, 1969, p.78.

De plus, comme tout cela se passe depuis déjà deux générations, nous sommes seulement en train de voir émerger des sujets construits de la sorte, à partir de cette autodétermination comme s'ils avaient fait l'impasse de toute dette à l'égard des autres. Cela se trouvant entériné par le discours social, cela produit ceux que, récemment, Dominique Barbier a appelé les hypernarcissiques³¹, comme s'ils étaient sans devoir d'intégrer le lien qu'ils ont avec le collectif.

Les hypernarcissiques

Ce n'est pas seulement que ces sujets se désintéressent des autres, c'est que l'autre n'est plus inscrit à leur programme, n'est plus dans leur ADN pourront dire certains, l'autre n'étant plus pour eux qu'une figure du même.

Entendons bien : ce n'est pas seulement qu'ils se sont dégagés de leur appartenance au collectif, qu'ils sont, autrement dit, devenus individualistes, c'est que le souci de l'autre n'a plus de raison d'être dans leur tête.

Qui ne s'est pas interrogé aujourd'hui sur la place prise par les *selfies*, chacun y allant désormais de ce nouveau possible qu'offre l'usage de son portable ? Qui n'a pas constaté dans les débats, l'intensité avec laquelle l'interlocuteur peut aujourd'hui défendre son opinion sans plus se soucier de celle son adversaire, ni non plus sans devoir rendre compte rationnellement de sa position ? Qui n'a pas été confronté à ce qu'un sujet n'en fait de plus en plus souvent qu'à sa tête sans même s'apercevoir qu'avec sa conception – simpliste – de la liberté, il réfute implicitement les exigences de la collectivité à laquelle il appartient ?

Ainsi, l'histoire « vraie » de cette maman qui, le jour d'anniversaire de son jeune garçon coïncidant avec la fête des Rois, apporte en classe un gâteau pour fêter l'évènement. Elle demande à l'institutrice de veiller discrètement à ce que ce soit son fils qui trouve la fève dans sa part. Devant le refus de l'enseignante de se plier à cette exigence, elle reprend son gâteau !

Qui n'a pas été sensible à ce renversement de prévalence : désormais c'est l'individu qui fait loi et non plus la société dont il fait partie. La prévalence d'hier de cette dernière a fait place à la prévalence accordée au vœu d'un chacun.

Il ne s'agit donc pas seulement d'une société caractérisée par le comportement individualiste de ses membres ; il s'agit d'une société qui se définit en théorie et en pratique comme fonctionnant de part en part à partir de cette individualisation et cela change la lecture que l'on peut faire de Narcisse.

31. Dominique Barbier, *Hypernarcissisme ou psychose ordinaire*, Paris, Odile Jacob, 2022.

De la légende de Narcisse, nous retenions jusqu'il y a peu la dimension spéculaire : Ovide dans *Les métamorphoses* nous rapporte comment Narcisse fut séduit par l'image de la beauté que lui renvoyait la surface de l'eau ; auto-admiration de son image au point d'y disparaître.

Aujourd'hui le narcissisme a pris un autre tour : il n'est plus tant l'image dans laquelle le sujet se noie que l'identité qu'il veut se construire à partir de sa seule référence à lui-même, de son seul ego : d'où que l'on peut parler d'individus hypernarcissiques.

Il n'est dès lors pas difficile de comprendre qu'avec la mutation décrite, ces hypernarcissiques, s'avèrent de plus en plus nombreux. S'ensuit que ce qu'on appelle aujourd'hui le nécessaire « vivre-ensemble » est rendu d'autant plus difficile, si pas même impossible.

Car s'est construit ainsi un sujet qui, à force de ne plus avoir dans sa tête ce que signifie le collectif et ses exigences, finit par n'être plus que centré sur lui-même.

L'enfant peut dès lors grandir en s'immunisant contre l'altérité – du moins jusqu'au moment où elle viendra s'imposer à lui, car, quoi qu'on fasse, elle restera bien sûr incontournable. Viendra bien, en effet, un moment où l'amour inconditionnel du parent ne suffira plus à protéger l'enfant du rapport à l'altérité, à être « altéré » par les autres. Mais en ce derniers cas, la rencontre avec ces derniers sera alors vécue comme une intrusion, une effraction, un traumatisme : il en résultera la plupart du temps une mise en cause inadmissible entraînant une rébellion, voire un rejet de type paranoïaque, accompagné très souvent d'un débordement immédiat de violence, comme par exemple une crise de colère irrépressible ou le fait de « péter les plombs ». Tout cela finissant par développer les symptômes que nous retrouvons dans la symptomatologie des états-limites.

C'est comme si le sujet avait été laissé trop longtemps à sa toute-puissance infantile ; l'hypernarcissique a ainsi pu – sans rien en savoir – s'armer jusqu'aux dents pour s'objecter à ce qui, désormais, ne peut plus lui apparaître que comme une destitution insupportable. C'est un tel individu qui, dans un débat contradictoire, transformera celui-ci aussitôt en pugilat.

Ces hypernarcissiques sont construits comme s'ils étaient nés d'eux-mêmes et il va de soi qu'ils ont alors toute légitimité pour revendiquer que la société doive les reconnaître comme tels en leur attribuant la reconnaissance symbolique de l'identité imaginaire qu'ils se sont créée. Du coup, c'est comme si la dette s'était inversée : c'est à eux que nous sommes redevables.

Autrement dit, c'est comme s'ils n'avaient pas grandi, qu'ils étaient restés sous le règne de la toute-puissance infantile et cela entraîne un ensemble de conséquences.

La rencontre de toute limite suscitera leur colère et leur violence. Et il faudra trouver des responsables à ce que ces sujets ne pourront vivre que sur le mode de

la victimisation. La mort devrait pouvoir ne plus être au programme. Didier Sicard, l'ancien président du comité d'éthique en France déclarait récemment que l'étudiant français en médecine aujourd'hui ne connaît plus la mort³². Le sexe non plus ne sera plus au programme, le sexe comme point de butée de l'absence de rapport. On y substituera le genre comme traduisant le ressenti d'un chacun, indépendamment de la réalité anatomique. L'exigence de satisfaction sera insatiable. Elle les poussera dans la fuite en avant permanente, toute frustration étant, à ces sujets, intolérable.

L'immédiateté sera à tous leurs programmes. Se retrouver devant leur propre énonciation ne suscitera que de l'angoisse. Toute décision leur apparaîtra comme impossible à prendre. Le déroulement de la temporalité ne sera plus de mise. La confiance en soi leur manquera toujours. Bref, un ensemble de traits, qui indiquent à quel point leur psyché aura été édifiée sur du sable faute de cette limite sur laquelle ils auraient pu s'appuyer pour transgresser et ainsi construire leur singularité.

À leur insu, ces sujets auront en effet participé de ce fantasme collectif d'auto-construction qui les laissera éminemment désemparés quand il s'agira de s'appuyer sur leurs propres forces pulsionnelles, puisque celles-ci n'auront pas été contraintes à se confronter ni à l'altérité, ni à l'autorité, ni à l'antériorité. La pulsion restera alors inentamée, comme enkystée, sans qu'elle ait eu intégré l'épreuve psychique que Freud avait appelée « le sacrifice de la pulsion ».

Il ne s'agit évidemment pas ici de généraliser cette lecture ni de l'appliquer à tout le monde, mais simplement de reconnaître qu'elle se présente de plus en plus fréquemment dans la clinique des enfants et déjà dans la clinique des adultes.

Ce qu'il nous faut oser regarder en face, c'est comment ce sont ces citoyens-là que nous avons fait émerger en un demi-siècle et comment ceux-ci vont exiger leur dû et obtenir qu'ils soient reconnus dans l'identité qu'ils se sont créée en se donnant aussitôt « le droit » de récuser tout ce qui ne leur convient pas.

Une causalité circulaire

C'est là que nous pouvons évoquer l'existence entre la société et la famille, d'une relation qu'on peut qualifier de « causalité circulaire ». Les mutations dans l'ordre sociétal ont, comme nous venons de le voir, suscité des changements dans l'organisation familiale avec l'effet chez les parents de se sentir de moins en moins légitimés à imposer des limites à leur enfant. Mais cela a produit à son tour des effets sur la

32. Didier Sicard, « Oui à une loi permettant l'euthanasie, si elle s'accompagne d'un cadre rigoureux et d'une révolution des soins palliatifs », entretien avec Juliette Bénabent pour Téléràma, 29 janvier 2023 ; en ligne : <<https://www.telerama.fr/debats-reportages/didier-sicard-pour-un-etudiant-en-medecine-aujourd-hui-la-mort-n-existe-pas-7014061.php>>.

société. Lorsque cette influence réciproque via une causalité circulaire s'avérait positive, elle renforçait l'autorité symbolique, que ce soit celle de l'instituteur, du parent ou de l'État. Mais *a contrario*, dans notre actualité, le tournant individualiste ayant délégitimé toute autorité émanant du collectif, cela a affaibli les parents dans leur tâche de limiter la toute-puissance narcissique de l'enfant. En retour, en laissant persister cette toute-puissance de l'enfant, la famille le prépare, sans le vouloir, à affirmer, une fois adulte, son individualité sans plus se soucier du collectif, autrement dit favorise que le sujet en reste à sa position d'ego narcissique.

C'est ce modèle qui s'est institué petit à petit comme implicite au « sujet d'aujourd'hui », ne favorisant nullement une citoyenneté responsable et détricotant de ce fait, un peu plus encore ce qui fait lien social. C'est là que nous pouvons lire à l'œuvre un véritable « *cancer sociétal* ».

Le « sociétal » actuel, emporté par son vœu de n'être au service que de l'individu, omet ainsi depuis deux générations de soutenir et de légitimer toute intervention qui impose une limite. En tant que troisième génération, nous vivons alors les conséquences de ce que depuis quelques dizaines d'années, le « sans-limite » a été de plus en plus fréquemment programmé dans notre société, au point d'être même devenu un slogan publicitaire ainsi que nous le proposent très souvent les offres de téléphonie mobile qui vantent le *limitless* à tout crin : « Avec ..., téléphonez au monde entier sans limites » claironne l'annonce publicitaire.

Faut-il insister sur le fait qu'il s'agit d'une situation inédite dans l'histoire de l'humanité ? La famille, désormais, ne fait elle-même plus institution ; elle se veut surtout un lieu protégé et protégeant, à même de soutenir l'enfant dans son évolution grâce à l'amour sans condition de chacun des deux parents.

Ce faisant, ce qui est « oublié », c'est que cet enfant devenu grand devra pourtant toujours se confronter à l'autorité, à l'altérité et à l'antériorité, ces trois lois non écrites nécessaires pour faire société humaine, c'est-à-dire société entre individus parlants.

À l'autorité, car il y aura toujours de l'autorité, mais la façon dont le sujet acceptera d'y consentir sera éminemment tributaire de comment il aura pu accepter de n'être qu'un comme les autres, de n'occuper qu'une place, la sienne, et de ne pas en être resté à sa puissance magique d'enfant.

À l'altérité, car celle-ci vise plus loin que la différence qui n'est jamais pensée qu'à partir de moi-même, alors que l'altérité est pensée à partir de l'Autre. Dans le monde où le Nous prévalait, il allait de soi que c'était toujours à partir des autres – la plupart du temps les parents – que se construisait l'appareil psychique de l'enfant et que s'ensuivait une dette primordiale de chacun à l'égard de la société comme à celui de la génération d'avant.

Mais dans ladite « société des individus », c'est à partir de lui-même que le sujet est censé se constituer et c'est alors le désendettement à l'égard des autres qui est au programme. D'aucuns pourront alors promouvoir *l'autodétermination* de l'enfant. Comme s'il était possible de penser qu'un enfant – un *in-fans*, un non parlant – puisse d'emblée et de par lui-même parler et se dire.

Quant à l'antériorité, personne n'imaginait ne pas avoir à se soucier de la tradition, c'est-à-dire de tout ce qui était là avant la venue du nouvel arrivant, et que ceux qui le précédaient avaient à lui transmettre. Mais aujourd'hui, seul le présent importe, seul l'actuel est déterminant. Autrement dit, c'est l'historicité qui disparaît, ce qui permet à l'hypernarcissique, de ne plus penser qu'en termes d'immédiat et ainsi pouvoir se soustraire à la temporalité. C'est le tout, tout de suite auquel on ouvre ici la voie.

Il nous faudra donc bien accepter de prendre acte de ce que la mutation de ces quarante dernières années a profondément affaibli ces trois grandes lois non écrites, parfois même au point de les estomper, voire de rendre même effective leur disparition, comme s'il était possible de faire un lien social entre humains en se passant de leur existence.

Pourtant, une société devra toujours disposer d'une autorité fût-ce celle qui aura la charge de faire respecter les règles édictées ; elle devra toujours faire sa place à l'altérité, car l'enfant est d'abord construit dans le matériau de ses premiers autres, habituellement ses parents : il parlera leur(s) langue(s), partagera leurs valeurs, connaîtra leurs règles et c'est à partir de ces premiers autres qu'il devra se construire, lui. Cela pour insister sur le fait que c'est une illusion que de le penser pouvoir naître seulement de lui-même. Quant à l'antériorité, elle sera toujours au programme : les générations, même si elles coexistent ensemble plus que jamais, ne s'effacent pas pour autant et au travers d'elles, c'est la temporalité qui est instituée. Or l'idéologie actuelle tend à faire croire que ces trois instances seraient aujourd'hui périmées et n'auraient plus droit de cité. Moyennant quoi, il est évident que les revendications individuelles peuvent alors largement prendre le dessus sur les exigences civilisationnelles pour reprendre l'expression de Freud.

L'épuisement du politique

Il n'est alors pas difficile avec cette lecture de penser les difficultés qui s'en suivent eu égard au fonctionnement du politique. Il faut en effet désormais faire avec la façon dont la légitimité donnée à la place d'exception – le sommet de la pyramide – dans le monde d'hier se trouve chaque jour remise en cause au point même que c'est presque comme si cette place n'avait désormais plus aucune légitimité.

C'est dès lors toute place de gouvernant, de directeur, de père... qui se trouve mise à mal. Mais du côté des gouvernés, comme nous l'avons mis en évidence,

ce sont de plus en plus souvent des hypernarcissiques qui sont en place et de tels citoyens – si tant est que le mot convienne encore – ne se sentiront plus contraints à reconnaître une quelconque autorité à ceux qui occupent une place d'exception.

S'ensuivra une causalité circulaire délétère, car les gouvernants, en démocratie, sont dépendants de leurs électeurs, ce qui fait que les responsables politiques se sentent obligés à leur égard. Ils se sentent dès lors tenus de faire obtenir aux gouvernés ce qu'ils revendiquent et se retrouvent bien souvent incapables d'en encore exercer une quelconque autorité leur rappelant la limite à mettre à leurs exigences.

Le fait de ne plus prendre en compte la dissymétrie pourtant toujours en place dès que nous parlons – places d'auditeur et de locuteur – finit par alors s'étendre à l'ensemble du corps social. Mais en fin du compte, ne restera alors bien souvent qu'une opposition radicalement frontale – toute imaginaire – entre gouvernants et gouvernés telle que nous la voyons, par exemple, à l'œuvre aujourd'hui en France à l'occasion de la loi sur les retraites.

C'est cet état d'esprit qui rend compte de ce pourquoi les gouvernants dérogent d'ailleurs de plus en plus souvent de leur place de dirigeants pour se transformer en manageurs organisateurs de ces nouvelles revendications d'emblée reconnues comme légitimes sans même avoir à se préoccuper des méconnaissances et des dénis qu'elles recouvrent.

Le fait est qu'en passant du modèle tout vertical à un modèle tout horizontal, la place d'exception a été délégitimée et cela fait que plus personne n'a encore la légitimité de pouvoir l'occuper.

Ce qu'on oublie, ce faisant, c'est que c'est la place d'un chacun lorsqu'il s'annonce « de son propre chef » qui est alors rendue de plus en plus difficile, voire impossible. Ce qui rend très bien compte du symptôme sociétal dont parle Alain Eraly : « la société de la déflexion ».

C'est, écrit-il, le fait pour un agent d'autorité d'attribuer à d'autres les contraintes qu'il est amené à exercer, de renvoyer ces contraintes à une domination extérieure dont il se borne à transmettre les exigences afin de se décharger du poids de la responsabilité collective. (...) C'est le cas du chef qui se cache derrière les chiffres et les règlements pour obtenir le licenciement d'une employée, c'est le cas d'un directeur qui prétend des contraintes techniques pour justifier des options (...) S'il y a déflexion, cela veut dire qu'il y a peur d'exercer l'autorité, peur d'occuper la place d'exception, de jouer le rôle et d'assumer la responsabilité du collectif³³.

33. Alain Eraly et Jean-Pierre Lebrun, *Réinventer l'autorité. Psychanalyse et sociologie*, Toulouse, Érès,

C'est l'ensemble de ces faits qui justifie ce que j'ai appelé un véritable *cancer sociétal*, qui concerne bien chacun de nous.

Allons-nous continuer à dénier que le progrès escompté par l'horizontalisation du collectif doive prendre la mesure de sa limite et continuer à vanter et à inventer des pseudo-possibilités nouvelles pour laisser croire qu'il serait possible de s'affranchir de l'impossible ?

Le philosophe Olivier Rey a récemment bien situé cette fuite en avant lorsqu'il écrit : « Comment concilier une crise devenue chronique avec le maintien de l'idéologie progressiste ? Réponse : par de la créativité législative. Plus la crise s'aggrave, plus des droits inédits doivent être inventés afin de donner l'impression que l'on continue envers et contre tout d'avancer, "d'aller dans le bon sens"³⁴. »

C'est pourquoi nous insistons souvent sur le fait que ce n'est pas tant le déclin du Nom-du-Père dont il s'agit que de celui du père réel (à ne pas confondre avec le père de la réalité), soit de la personne concrète qui prendra sur lui de permettre à l'enfant de se déprendre du maternel en lui imposant de renoncer à sa toute-puissance et donc de grandir³⁵.

Alors quel remède ?

Si nous identifions l'émergence des hypernarcissiques et leur multiplication de plus en plus importante dans la vie sociale, et que l'on prend la mesure de la difficulté du collectif à encore s'organiser avec de tels sujets, il n'est pas impossible de profiler le remède : non pas revenir au monde d'hier devenu obsolète, mais tenir compte de la mutation anthropologique décrite dans ces lignes et *retrouver un compromis acceptable*, comme l'écrivait Freud, réinstaurer un équilibre *entre ces prétentions individuelles et ces exigences collectives*. Rappelons que Freud soulignait à ce propos qu'il s'agissait d'un problème autour duquel tourne *une bonne partie de la lutte de l'humanité*, ce qui n'est pas peu dire³⁶.

2021, p. 52.

34. Olivier Rey, « Les lois sociétales, refuge d'un progressisme entravé par les crises », *FigaroVox*, 17 mars 2023 ; en ligne : <<https://www.lefigaro.fr/vox/societe/olivier-rey-les-lois-societales-refuge-d-un-progressisme-entrave-par-les-crisis-20230316>>.

35. Nous pourrions ici nous référer à ce qu'a avancé à la fin de sa vie Moustapha Safouan, lorsqu'il écrivait que les cas-limites « se caractérisaient par le fait qu'il n'y a pas forclusion du Nom-du-Père mais absence du père comme signifiant du désir de la mère ». Cette formulation rejoint ce que j'ai moi-même pu avancer comme « clinique de la famille bi-monoparentale » dans Jean-Pierre Lebrun, *Les couleurs de l'inceste. Se déprendre du maternel*, Paris, Denoël, 2013 (réédition chez Érès en 2023). Cf. à ce sujet Moustapha Safouan, « À propos des cas-limites dans l'analyse » dans Roland Chemama et Christian Hoffmann (dir.), *Que nous apprennent les cas-limites ?*, Toulouse, Érès, 2023.

36. Sigmund Freud, *Malaise dans la civilisation*, op. cit., p. 93.

Alors essayons de lire correctement le retournement anthropologique dont nous avons parlé à la lumière de ce constat : il n'existe que deux façons de faire collectif, l'une avec chef, l'autre sans. Le modèle d'hier était manifestement un collectif avec chef, ce dernier occupant en toute légitimité la place du sommet de la pyramide, la place que j'ai appelée « d'exception ». Comme nous l'avons vu, c'est de cette organisation collective hétéronome, verticalisée, que veut aujourd'hui entièrement se dégager la façon actuelle de faire collectif : autonome, horizontale, toute sensible aux particularités d'un chacun et à l'égalité qui devrait exister entre les individus.

Forts de cette avancée, d'aucuns pensent naïvement que nous pouvons nous dégager de notre dette à l'égard de l'organisation verticale. Autrement dit, que nous pourrions oublier que l'organisation autonome n'a pu se forger qu'à l'intérieur du cadre hétéronome. Autrement dit encore, que nous pourrions aujourd'hui vivre ensemble entièrement libérés de toute verticalité. C'est dans ce contexte que nous pensons qu'à force par exemple de prescrire l'inclusivité, nous pourrions arriver à l'égalité tant espérée.

Ce faisant, nous pouvons alors postuler erronément que l'enfant est lui-même d'emblée autonome – on parlera alors d'autodétermination de l'enfant –, sans nécessité d'autorité et qu'il pourra sortir de son état d'*in-fans*, de non-parlant de par lui-même. Cela atteste de ce qu'il ne s'agit plus de la recherche d'un équilibre entre verticalité et horizontalité, mais de la fuite en avant vers la seule horizontalité avec l'alibi inépuisable de vouloir atteindre de plus en plus d'égalité.

C'est là que le bât blesse, car, fort de cette orientation, c'est l'égalitarisme que l'on promeut sans même s'apercevoir qu'on se débarrasse alors de toute verticalité quelle qu'elle soit, rendant ainsi impossible de retrouver l'équilibre dont parlait Freud. Or il s'agit toujours non pas d'adhérer à la conception horizontale et égalitariste qui est en vogue, pas plus que revenir à la verticalité d'hier, mais accepter qu'il s'agit et s'agira toujours de faire coexister ensemble horizontalité et verticalité. Que la mutation qui est celle que nous traversons nous impose aujourd'hui de reconnaître que la société est davantage – et autrement – horizontale, mais que cela ne signifie qu'il y ait une quelconque légitimité à récuser toute verticalité³⁷.

Le bouleversement anthropologique est à l'œuvre que nous le voulions ou pas, mais notre statut d'êtres parlants, autrement dit notre « humanité », ne nous autorise pas à foncer tête baissée dans l'illusion d'un progrès toujours possible et de penser pouvoir parvenir à supprimer toute inégalité.

37. C'est à cet endroit que peut nous être précieux le concept introduit par Lacan de « pastout ». C'est en passant par une pastoute verticalité que l'on peut faire advenir une pastoute horizontalité. Plus moyen de penser que la toute horizontalité est possible, mais en revanche pouvoir penser que la remise en question de la verticalité du monde d'hier peut donner accès à une horizontalité qui n'est pas toute opposée à la verticalité mais qui est elle-même une pastoute horizontalité. Cf. Jean-Pierre Lebrun, *Un immonde sans limite. 25 ans après « Un monde sans limite »*, Toulouse, Érès, 2020, plus particulièrement les p. 37-55.

Il y va au contraire de consentir à la dialectique toujours nécessaire entre singulier et collectif, mais pour que celle-ci soit encore assumable pour le sujet, il faut rappeler qu'il reste nécessaire que soit mis fin à la toute-puissance de l'enfant et que ce travail est et reste d'abord à la charge des parents. Que pour ce faire, leur légitimité à aimer sous condition doit leur être restituée, plutôt que de les inciter à « l'éducation positive » qui considère toute contrainte comme une violence inacceptable faite à l'enfant.

Non, il n'y a pas de voie de sortie via cette nouvelle religion parentale implicitement promotionnée aujourd'hui, et ne pas la partager n'est pas équivalent à vouloir restaurer le martinet et les punitions corporelles d'antan.

Que nous le voulions ou non, nous sommes *contraints* de par le fait même d'être des êtres parlants, des *parlêtres* comme aimait à le dire Lacan qui allait même jusqu'à ajouter que « cette expression de parlêtre se substituera à l'inconscient de Freud³⁸ ».

Ce qu'il convient donc d'entendre, c'est que derrière le fait de s'affranchir des lois du monde d'hier, il convient de toujours rencontrer les lois qui sont constitutives des êtres parlants – les lois du langage – que nous sommes et que rappeler que ces lois sont toujours d'actualité n'équivaut nullement à vouloir en rester ou en revenir au monde d'hier. Mais qu'il s'agit en revanche d'inventer un nouvel équilibre entre revendications individuelles et exigences civilisationnelles, car nous y sommes contraints du fait même du retournement anthropologique que nous avons identifié à l'œuvre.

Aujourd'hui, la balle est certainement d'abord dans le camp des parents, car c'est eux qui devraient être les mieux placés pour mettre la limite à la toute-puissance de l'enfant, mais encore faut-il qu'ils y soient à nouveau soutenus dans leur tâche par le discours social.

De plus, ils ont parfois eux-mêmes déjà été protégés de cette limite et ils se retrouvent alors d'autant plus mis à mal pour l'imposer à leur enfant. L'imposer en leur nom propre parce qu'ils y ont eux-mêmes consenti, et pas seulement la transmettre comme si elle venait d'un ailleurs qui ne les concernerait pas.

Mais la balle est aussi dans le camp de tous les professionnels qu'ils soient éducateurs, psys, enseignants, juristes, politiques... chacun devant reprendre à son propre compte d'avoir à transmettre la nécessité de cette limite et à ne pas se satisfaire de faire appel aux éventuelles règles en usage dont il ne serait en rien responsable. C'est cette enseignante qui n'accepte pas de se soumettre à l'exigence de la mère de faire à son enfant un traitement de faveur ; c'est l'éducateur qui est capable de contrer la conception simpliste que se fait de la liberté un jeune qui prétend pouvoir ne faire que ce qu'il veut ; c'est le psy qui tout en acceptant d'accompagner le patient

38. Jacques Lacan, « Joyce le symptôme », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil 2001, p. 565.

dans son trajet reste attentif à la perte de jouissance à laquelle il lui faudra toujours consentir, c'est le juriste qui restera sensible à ce que le droit n'est pas sans devoir, c'est le politique qui restera au service de la collectivité sans pour autant n'être que dépendant de ses futurs électeurs ...

Notre tâche à tous reste bien de soutenir ce qui fait l'incontournable de notre humaine condition et, pour ce faire, de ne pas céder à l'idéologie ambiante qui pense pouvoir s'en affranchir.